

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 7

L'an deux mil treize,
Le 5 juin à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
S'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire.

Date de la convocation 28 mai 2013

Objet : Référent « Ambroisie »

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Françoise GOYET, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Thomas LAQUERRIERE

EXCUSES: Christophe BUTTIN, Céline MAGNINO, Stéphanie GEORGES, Maryline BELLAVIGNA

Françoise GOYET a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire explique au conseil municipal que la communauté de communes engage une action de lutte contre l'ambroisie dans les terres agricoles avec le concours de la chambre d'agriculture.

Cette action va s'appuyer sur le réseau des référents « Ambroisie » dont le préfet a demandé la désignation en février 2012.

Monsieur le Maire propose la nomination d'un référent ambroisie pour la commune de Tramolé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

NOMME, à l'unanimité, M. Marcel BERTHIER comme référent « Ambroisie » pour la commune de Tramolé.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Affiché

Certifié exécutoire

Fait à TRAMOLÉ le : 5 juin 2013